

Genève, le 11 février 2016

Aux représentant-e-s des médias

**Conférence de presse de la Cour des comptes**

**AUDIT DE GESTION**

**ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE (AFC)**

**QUALITÉ DES RELATIONS AVEC LES USAGERS**

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**lundi 22 février 2016 à 10h30**  
**à la salle des Fiefs**  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

L'administration fiscale cantonale genevoise (AFC) est confrontée à des défis importants : la hausse régulière et continue du nombre de contribuables (environ 6'000 nouveaux dossiers chaque année), la complexification des lois fiscales fédérales et cantonales ou encore le développement des démarches en ligne. Pour y faire face, elle automatise de plus en plus le processus de taxation et procède à des modifications de son organisation, tant dans ses relations avec les usagers que dans son fonctionnement interne.

Afin de faire le point sur les actions qui ont déjà été engagées, le directeur général de l'AFC a sollicité la Cour en juin 2014 pour lui demander de procéder à « *une évaluation de la qualité des relations de l'AFC avec les contribuables personnes physiques (PP) et personnes morales (PM)* ».

L'audit a non seulement consisté en des tests et analyses des outils utilisés par l'AFC, mais a également inclus une enquête de satisfaction des usagers de l'AFC (personnes physiques, personnes morales et mandataires), à laquelle plus de 2'000 participants ont répondu.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER  
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :  
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel : [isabelle.terrier@cdc.ge.ch](mailto:isabelle.terrier@cdc.ge.ch)